

Compte-rendu du 13 novembre 2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Virginie GOURBAT, Nathalie DESBORDES, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET,

Secrétaire de séance : Jean-Bernard RIVASSEAU

Début du conseil : 19h

Le maire lit l'ordre du jour. Le secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 30 août 2018 qui est adopté à l'unanimité.

Le maire propose une augmentation du tarif de l'assainissement collectif, 75 € l'abonnement au lieu de 73 et 0,75 € le m³ consommé contre 0,73. Le conseil approuve à 8 voix pour et 2 contre.

Comme tous les ans le comptable public reçoit une rémunération des communes. Le montant de cette indemnité pour l'année 2018 s'élève à 290,12 €.

Suite aux modifications de la gestion du fichier électoral au 1^{er} janvier 2019, nous devons nommer de nouveaux délégués. C'est Nathalie DESBORDES et Sébastien FISSOT (suppléant) qui seront en charge de la commission de révision des listes électorales.

Travaux

Des travaux supplémentaires sont prévus au presbytère :

- Peinture des plinthes et du plafond 1323,46 € TTC
- Plomberie, salle de bain, WC, cuisine 4115,01 € TTC
- Radiateurs 893,51 € TTC
- VMC 811,89 € TTC

Soit un total de 7143,88 € TTC, à cela va s'ajouter des travaux de peinture faits en régie par les agents pour un montant de 4000 € environ. 77 % de travaux concernant l'amélioration énergétique seront subventionnés par les primes Certinergy en partenariat avec le PNR.

Les travaux (rénovation de l'escalier) concernant le logement de M. MENARD locataire du logement à côté de la mairie, seront décidés au prochain conseil car nous n'avons pas tous les devis.

Pour les travaux de l'église de Rilhac, une réunion a eu lieu sur le site le 18 septembre 2018 avec la DRAC, la Région, le département, la Fondation du Patrimoine et les élus. Ils seront étalés en 4 tranches :

1^{ère} tranche : travée ouest, le clocher, 380 000 € HT

2^{ème} tranche : travaux extérieurs, Chœurs, chapelle, sacristie, 420 000 € HT

3^{ème} tranche : reprise en sous-œuvre (en observation pose de témoins) 330 000 € HT

4^{ème} tranche : travaux intérieurs, murs enduits, joints du chœur, sols, 414 000 € HT

Chaque participant a présenté ses capacités de subvention qui ne peuvent dépasser 80 % du montant total des opérations

DRAC : 25 % de subvention par tranche et plan BERNE (Fonds incitatif) 15 %, soit 40 % en tout.

Région : 25 % par tranche plafonnée à 400 000 €.

Département : possibilité 2 fois 450 000 € dans la limite des 80 % du montant total des opérations.

Autres subventions envisagées sur le mobilier classé : 25 %, inscrit 40 %.

La Fondation du Patrimoine octroie entre 12 000 et 15 000 €, accompagne sur les 4 tranches pour la recherche de fonds.

Le conseil approuve le projet à 7 voix pour et 3 contre.

Questions diverses

Salle des fêtes :

- Il faut prévoir de poser une VMC dans le sous-sol de la salle des fêtes pour le local de stockage.
- Suite au dernier contrôle de la commission de sécurité pour la salle des fêtes, l'estrade a été fermée.
- Un flash lumineux d'alerte doit être mis dans la salle sur la porte d'entrée et au sous-sol.
- L'accueil du public dans le sous-sol ne devra être autorisé que la journée.
- Proposition de Laurent ROUBINET de repeindre les sanitaires et la cuisine.

Les agents ont maintenant leur vestiaire au garage communal.

Pour préparer les fêtes de fin d'année des réunions des commissions sont prévues : le 19/11/18 à 18h30 pour les enfants et à 19h30 pour les aînés.

Le Maire propose dans le cadre de l'autostop organisé de louer un véhicule à la Communauté de Communes et d'effectuer un circuit pour les personnes qui n'ont pas de moyens de transport.

Un radar mobile sera posé route des Barabants à la demande des habitants qui souhaitent que les véhicules ralentissent sur cette portion.

Différentes dates sont prévues : le lundi 3 décembre réunion des associations, le 22 décembre crèche vivante à la salle des fêtes, le 24 décembre venue de l'évêque, messe à 10 h et visite du patrimoine.

Fin du conseil à 20h30

